

C.A.-C.—LES DEMANDES ET LES PRESTATIONS

Question n° 336—M. Reynolds:

1. Combien de plaintes ont été portées contre la Commission d'assurance-chômage en a) 1970, b) 1972?

2. Quelles sommes globales ont été versées à la suite de ces plaintes?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):

1. Année		Demandes initiales	Demandes renouvelées	Total
a) 1970		1,678,969	581,877	2,260,846
b) 1972	Ancienne loi	241	71,400	71,641
	Nouvelle loi	2,051,387	346,890	2,398,277
	Total	2,051,628	418,290	2,469,918
2. Année		Montant brut des prestations versées		
		\$		
1970		698,840,100.68		
1972	Ancienne loi	63,870,668.00		
	Nouvelle loi	1,814,845,947.00		
	Total	1,878,716,615.00		

L'INCENDIE À LA RÉSERVE INDIENNE DE KITWANCOOL

Question n° 403—M. Howard:

1. Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien est-il au courant que, depuis le début de 1974, quatre enfants ont péri dans un incendie à la réserve indienne de Kitwancool?

2. Est-il exact que les résidents de Kitwancool ne disposaient pas de lances à incendie, mais d'une canalisation d'eau et de bornes-fontaines?

3. Le ministre est-il au courant que la lance à incendie alors disponible était un boyau désaffecté antérieurement destiné au service en forêt, précé à deux endroits au moins, et que c'est ce boyau que les habitants de Kitwancool ont tenté d'utiliser pour maîtriser l'incendie?

4. Les bureaux régionaux du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, à Vancouver, ont-ils adressé, à la fin de novembre 1973, une lettre à l'Agence des affaires indiennes de la Colombie-Britannique, l'informant que des fonds étaient disponibles pour remplacer le matériel de prévention et de lutte contre l'incendie usé ou défectueux, pour former des pompiers et élaborer des programmes de prévention au sein des réserves indiennes et, dans l'affirmative, a) les habitants de Kitwancool ont-ils été saisis de la teneur de cette lettre, b) le ministère, ou l'un de ses services, a-t-il pris des dispositions en vue de profiter de l'offre formulée dans cette lettre à l'effet de fournir aux habitants de Kitwancool les lances à incendie appropriées aux bornes-fontaines?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord Canadien): 1. Oui.

2. Le réseau d'adduction d'eau a été aménagé en 1954 et a été muni d'un boyau à incendie.

3. Au moment de l'incendie, le matériel de lutte contre les incendies se composait d'extincteurs à mousse carbonique (ABC), de 100 pieds de tuyau muni d'une lance, de haches et de pelles. Le tuyau était trop court pour atteindre le réservoir le plus proche; de plus, il était défectueux.

4. a) En novembre 1973, le bureau régional a envoyé aux bureaux de district et aux bandes une lettre les informant qu'on avait mis des fonds à leur disposition pour remplacer le matériel hors de service ou usé. b) La bande n'a pris aucune mesure par la suite, mais le bureau régional a

Questions au Feuilleton

commandé 500 pieds de tuyau, des lances et des adapteurs. En attendant de recevoir ce matériel, on a emprunté 200 pieds de tuyau d'une autre agglomération, mais la réserve n'a reçu ce tuyau que le 27 février.

AIR CANADA—LES LOCKHEED L1011 EN SERVICE

Question n° 415—M. Mazankowski:

1. Depuis le début du service aérien du Lockheed L1011 adopté par Air Canada, quel est le pourcentage des arrivées et des départs à l'heure prévue?

2. La Société Air Canada est-elle satisfaite de ce pourcentage?

3. Si le dossier des arrivées et des départs à l'heure prévue n'est pas conforme à la norme, pour quelles raisons n'a-t-on pas atteint une norme acceptable?

4. La direction d'Air Canada est-elle satisfaite du rendement mécanique et opérationnel du Lockheed L1011 et ce dernier répond-il aux aspirations de son fabricant?

5. a) Combien de Lockheed L1011 Air Canada possède-t-elle actuellement, b) quel en est le prix coûtant, c) combien d'avions sont commandés et n'ont pas encore été livrés?

6. a) Quels sont les itinéraires actuels du L1011, b) prévoit-on des itinéraires supplémentaires et, dans l'affirmative, quels sont-ils?

M. Joseph-Philippe Guay (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Voici les réponses communiquées par la direction d'Air Canada: 1.

	Pourcentage des départs à 5 mn près	Pourcentage des arrivées à 5 mn près
1973		
Mars	58.5	52.9
Avril	47.2	48.6
Mai	25.7	32.4
Juin	11.0	15.4
Juillet	10.7	22.0
Août	12.6	26.7
Septembre	32.3	50.4
Octobre	52.1	59.2
Novembre	42.2	45.3
Décembre	26.7	30.4
1974		
Janvier	27.9	30.9
Février	47.0	57.0

2 et 3. Ces pourcentages sont en dessous de la moyenne en ce qui concerne tous les types d'appareils qui composent la flotte d'Air Canada. Cela n'a toutefois rien d'étonnant pour un nouveau type d'aéronef. De même que pour tous les nouveaux types d'appareils mis en service dans le passé, le rendement en exploitation du Lockheed L1011 s'améliorera avec le temps.

4. Le rendement mécanique a atteint 95 p. 100 de fiabilité. Ce niveau de rendement est comparable à celui des deux principaux transporteurs américains qui utilisent cet appareil. Les objectifs de rendement fixés par le constructeur pour les trois premières années d'exploitation étaient par trop optimistes et n'ont été atteints jusqu'à présent par aucune compagnie possédant une flotte d'avions gros porteurs. Cependant le rendement mécanique s'améliore constamment et devrait atteindre 97.5 p. 100 de fiabilité au cours de la deuxième année d'exploitation.